



Nuits
de Noé

Charte de l'éclairage durable



Etape 1 – Prendre en compte la biodiversité nocturne dans son schéma d'éclairage public

- Engagement 1** : Réaliser un diagnostic de la biodiversité nocturne et identifier les enjeux liés à la pollution lumineuse sur mon territoire (Trame Noire)
- Engagement 2** : Sensibiliser les citoyens aux enjeux de biodiversité lié à l'éclairage
- Engagement 3** : Impliquer toutes les parties prenantes de mon territoire pour un éclairage durable



Etape 2 – Appliquer et déployer les bonnes pratiques d'éclairage

- Engagement 4** : Adapter la temporalité de l'éclairage public aux besoins
- Engagement 5** : Contenir le halo lumineux
- Engagement 6** : Privilégier les couleurs de lumière moins impactantes pour la biodiversité
- Engagement 7** : Limiter la puissance et l'intensité de la lumière émise
- Engagement 8** : Mettre en place des systèmes économes en énergie et recycler le matériel en fin de vie



Etape 3 – Valoriser son éclairage respectueux de la biodiversité

- Engagement 9** : Accompagner les parties prenantes de mon territoire pour un meilleur respect de la réglementation
- Engagement 10** : Partager mon retour d'expérience et valoriser les pratiques en faveur de la biodiversité sur mon territoire

